



Lettre économique d'Algérie

N° 52 – mai 2016 (07/06/16)

© DG Trésor

Economie

Publication du rapport annuel 2016 du Fond Monétaire International (FMI) au titre de l'article IV

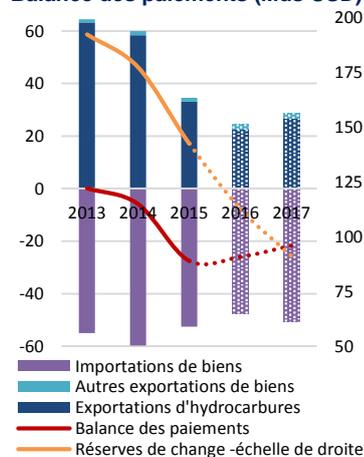
Article IV :

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16127.pdf>

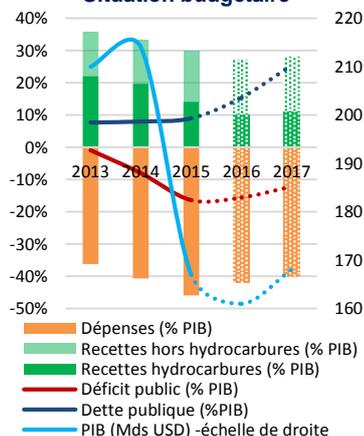
Article IV Selected Issues :

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16128.pdf>

Balance des paiements (Mds USD)



Situation budgétaire



Source : FMI

1. La situation économique de l'Algérie

Le FMI rappelle que la chute des cours des hydrocarbures, entamée au 2^e semestre 2014 et aggravée au cours de l'année 2015, a impacté fortement l'économie algérienne et mis en exergue ses vulnérabilités et sa dépendance aux hydrocarbures. Pour rappel, le prix moyen du Sahara Blend est passé de 112,7 USD/bbl en juin 2014 à 31,3 USD/bbl en janvier 2016. Ainsi, les hydrocarbures qui représentaient sur la période 2002-2014, 98% des exportations de l'Algérie, 69% de ses recettes fiscales et 36% de son PIB, ne représentent plus en 2015 que 96% des exportations, 47% des recettes fiscales et 28% du PIB. Le budget a connu un déficit record en 2015 de -16,4% du PIB, sous l'effet conjugué d'une contraction de 30% des recettes d'hydrocarbures et d'une augmentation simultanée de 10% des dépenses. La dette externe reste stable à 1,8% du PIB. Le déficit courant est lui aussi impacté et s'établit à -16,2% du PIB (-27 Mds USD) en 2015, les réserves de changes déclinant de façon contrôlée (143 Mds USD assurant 30 mois d'importations).

Le FMI souligne que la stabilité de la sphère financière n'a pour le moment pas été affectée, même si subsiste le risque d'une crise de liquidité. Les crédits à l'économie ont cru de 16,1% en 2015, avec un ratio de solvabilité bancaire de 17% et 27% d'actifs liquides à la fin 2015. L'inflation moyenne s'est quant à elle établie à 4,8%.

La production pétrolière est repartie à la hausse en 2015, affichant une croissance de 0,4% ; pour rappel, au cours de la période 2002-2014, le secteur des hydrocarbures a contribué négativement à la croissance avec une décroissance moyenne de -0,7% sur la période. La croissance hors hydrocarbure s'est contractée à 5,5% en 2015 et le taux de chômage a progressé à 11,3%, avec un chômage des jeunes estimé à 29,9%.

2. Les recommandations du FMI

Sur le plan budgétaire, le FMI encourage le retrait progressif des subventions implicites et explicites qui pèsent pour 13,6% du PIB (dont près de la moitié en subvention énergétiques) et leurs remplacements par des politiques redistributives ciblées. Il préconise de contenir les salaires de la fonction publique qui ont doublé depuis 2010 et encourage l'élargissement de l'assiette fiscale des taxes de type TVA. Sur le plan monétaire, le FMI juge le dinar surévalué et préconise de ramener la monnaie vers son taux de change réel d'équilibre en adoptant une politique monétaire accommodante.

Le FMI souligne le besoin de diversification de l'économie algérienne et la nécessité de l'émergence d'un secteur privé. En plus d'une diminution des lourdeurs bureaucratiques, le développement des marchés de capitaux et l'accès au financement sont également des leviers de croissance du secteur privé. Enfin, le FMI suggère d'assouplir la règle du 49/51 car cette dernière contraint les IDE (qui représentent moins de 1% du PIB en 2015).

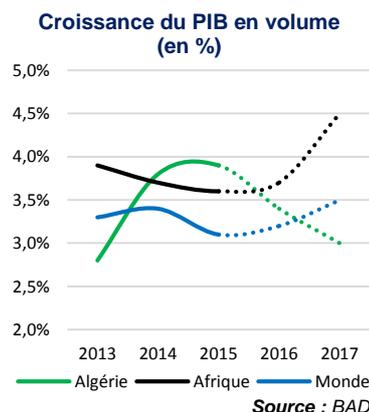


Economie

Rapport 2016 de la Banque Africaine du Développement (BAD) sur les perspectives économiques en Afrique

African Economic Outlook 2016 :
http://www.africaneconomicoutlook.org/sites/default/files/2016-05/eBook_AEO2016.pdf

Rapport détaillé sur l'Algérie :
http://www.africaneconomicoutlook.org/sites/default/files/2016-05/Algerie_FR_2016%20WEB_0.pdf



Le rapport souligne que malgré la morosité de la conjoncture internationale et le repli des cours des produits de base, la croissance économique de l'Afrique a bien résisté en 2015 : la croissance du PIB a été de 3,6%, contre 3,1% pour le reste du monde. Cette résilience africaine a principalement été permise par la consommation privée et les investissements dans le secteur de la construction qui sont restés les deux grands ressorts de la croissance. Mais l'atonie de la demande mondiale a freiné la progression des exportations africaines, de minerais et de pétrole notamment, tandis que les problèmes de sécurité dans certains pays ont eu des effets préjudiciables sur le tourisme.

En 2015, les flux financiers nets en Afrique devraient être de l'ordre de 208 Mds USD, en repli de 1,8% par rapport à 2014. Si l'aide publique au développement a augmenté, les transferts des migrants, stables, y occupent toujours la première place. Les émissions d'obligations souveraines se sont multipliées, malgré des taux d'intérêt en hausse, reflétant un besoin général de ressources dans les pays émetteurs. Mais les investissements directs étrangers dans les filières du pétrole et des métaux ont plongé, le secteur des industries extractives étant touché de plein fouet par la chute des cours.

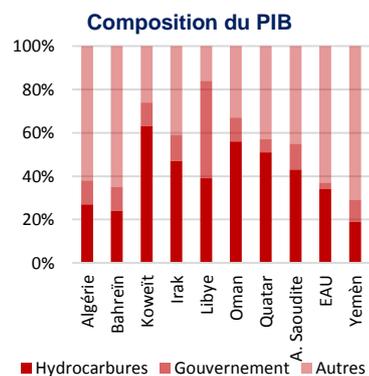
Le rapport conclut sur l'idée que les deux tiers des investissements nécessaires dans les infrastructures urbaines à l'horizon 2050 n'ont pas encore été effectués, de sorte que les dirigeants africains disposent d'une réelle marge de manœuvre pour faire des villes du continent les moteurs d'une transformation structurelle durable.

Economie

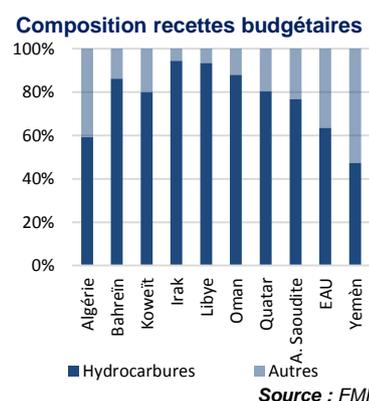
Publication du FMI : « Diversification économique au sein des pays Arabes exportateurs de pétrole »

Rapport FMI :
<https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2016/042916.pdf>

Le FMI publie ce rapport à la demande du Fond Monétaire Arabe, afin d'alimenter et d'éclairer les débats entre les ministres des Finances des pays de la zone sur les enjeux politiques liés à la diversification économique dans les pays arabes exportateurs de pétrole (pays du Conseil de Coopération du Golfe, Irak, Yémen, Libye et Algérie).



Ce rapport souligne qu'en dépit de leur hétérogénéité, les pays considérés font face à trois défis : créer suffisamment d'emplois afin de rester en phase avec l'accroissement rapide de leur population, protéger leur économie de la volatilité des prix des hydrocarbures et enfin permettre une croissance durable pour assurer leur transition économique une fois leurs réserves d'hydrocarbures épuisées. En effet les pays arabes exportateurs de pétroles ont des économies très dépendantes des hydrocarbures qui composent une part importante, si ce n'est majoritaire, de leurs PIB (en moyenne 40%), ils constituent la principale source de recettes budgétaire de leur gouvernement (en moyenne 77% des recettes) et composent la majeure partie de leurs exportations (75% en moyenne).



Le FMI rappelle que la diversité des pays étudiés impose la mise en place de politiques spécifiques et adaptées à chacun. Cependant, tous ont besoin d'une diversification de leur économie pour assurer leur stabilité macro-économique à moyen terme : le secteur des hydrocarbures, caractérisé par une forte intensité capitalistique, ne génère finalement que peu d'emplois, ce qui exclut qu'il puisse absorber la quantité croissante d'individus présents sur le marché du travail. La solution mise en place jusqu'alors a été la création de postes dans la fonction publique sur fond de recettes fiscales issues des hydrocarbures. Mais, insoutenable financièrement à long terme, cette solution transfère de surcroît la volatilité des prix des hydrocarbures sur la balance budgétaire.

Le FMI encourage le développement du secteur privé, jugé plus compétitif et générateur de plus de croissance et d'emplois, et l'émancipation des hydrocarbures afin de rendre ces économies moins vulnérables aux chocs exogènes et plus à même d'entrer dans l'après pétrole. Le FMI rappelle en effet qu'empiriquement, stabilité macroéconomique et diversification économiques se renforcent mutuellement dans un cercle vertueux.

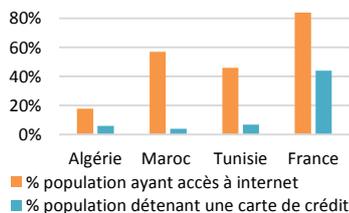


Economie

Publication de l'indice 2016 de la CNUCED sur le commerce électronique

Rapport B2C E-commerce :

http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tn_unctad_ict4d07_en.pdf



Source : CNUCED

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) publie son indice de développement du commerce électronique pour les consommateurs finaux. Cet indice est composé de 4 indicateurs : le taux d'utilisation d'internet, le nombre de serveurs sécurisés par millions d'habitants, le taux de détention des cartes de crédit et la fiabilité du système postal.

L'Algérie se situe à la 95^{ème} place du classement sur 137 pays, et à la 8^{ème} place au sein du continent africain. Selon le rapport, en 2014, seul 18% de la population algérienne avait accès à internet, 6% possédait une carte de crédit, 37 serveurs sécurisés étaient installés par millions d'habitants, et le score postal attribué par la CNUCED est de 68.

Economie

26 entreprises algériennes sont présentes dans le classement des 500 premières entreprises africaines

Hors-Série n°43 Jeune Afrique :

http://www.laboutiquejeuneafrique.com/product.php?id_product=751

Classement des entreprises algériennes			
#	Société	#	Société
1	Sonatrach	241	ENTP
32	Sonelgaz	267	Condor
33	Naftal	316	CFAO
47	Cevital	338	ETRHB
89	Algérie Tel.	350	Fertial
95	Djezzy	357	ENF
112	Cosider	396	Benamor
117	Ooredoo	399	GIPL
142	Mobilis	412	Arcelor Dz
160	Air Algérie	415	Elsecor
194	SNTA	418	SAA
194	SDEGC	444	ENGTP
230	Biopharm	453	Metidji

Source : Jeune Afrique

Selon Jeune Afrique, les revenus des 500 premières entreprises africaines ont vu leur chiffre d'affaires chuter de 7,1% en 2014, année de référence du palmarès, passant de 743 Mds USD en 2013 à 691 Mds USD en 2014. Le magazine explique qu'une grande partie de cette baisse est imputable à des effets de changes, avec notamment l'appréciation notable de l'USD par rapport à plusieurs monnaies africaines (en Afrique du Sud la dépréciation ZAR/USD a été de -9,6%, en Algérie le DZD/USD a baissé de -10,1% et au Maroc le MAD/USD s'est déprécié de -8,7%). L'autre facteur est sectoriel, il s'agit de la baisse du chiffre d'affaires des entreprises pétrolières sur la période, qui est passé de 180 Mds USD en 2013 à 155 Mds USD en 2014 ; auquel l'on peut ajouter la perte de revenus de 15 Mds USD du secteur des mines.

Concernant l'Algérie, 26 entreprises se trouvent dans le classement des 500 premières entreprises d'Afrique, la Sonatrach demeurant au 1^{er} rang des 500 plus grandes entreprises du continent africain, avec 61,9 Mds USD de chiffre d'affaires en 2014.

Politiques publiques

Gisement de Gara Djebilet: accord de 3 Mds DZD pour financer les études de faisabilité

Le lancement des études de faisabilité économique intervient après la réussite d'une première étude technique (étude-laboratoire) qui a permis le traitement du minerai en parvenant à réduire le taux du phosphore dans le fer pour le porter de 0,8% à 0,03%, a fait savoir le ministre.

L'Agence nationale des activités minières (Anam) et la société nationale du fer et de l'acier (Feraal) ont signé le 2 mai à Alger, un accord pour le financement des études de faisabilité du gisement minier de Gara Djebilet (Tindouf) d'un montant de 3 Mds DZD (24 MEUR). En vertu de cet accord, signé en présence du ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdeslam Bouchouareb, l'Anam va octroyer 2 Mds DZD (16 MEUR) à Feraal, chargée à terme d'exploiter le gisement, afin qu'il lance des études de faisabilité, et L'Anam injectera également, via le Fonds des mines, 1 Md DZD (8 MEUR) dans le capital de Feraal.

Relations internationales

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) crée le FCE International avec un premier bureau au Luxembourg

Communiqué du FCE :

<http://www.fce.dz/actualites/le-fce-cree-le-fce-international/>

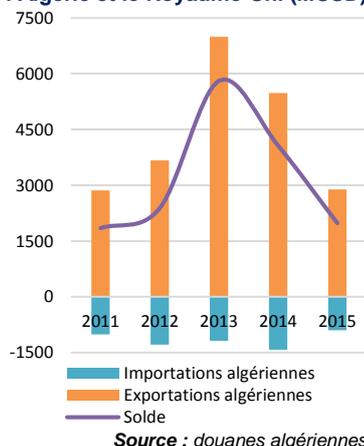
Le président du FCE, M. Ali Haddad, a annoncé en marge du salon ICT Spring Europe à Luxembourg, la création du FCE international. Le rôle de ce nouvel organisme est de rassembler sous une même bannière les différents bureaux de représentation déjà ouvert dans le monde : Berlin, Dubaï, Paris, Madrid, Londres, New York et Los Angeles.

La présidence du FCE International est assurée par M. Kaci Ait Yala, représentant du FCE en France et président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie en France (CACI France). La trésorerie est assurée par M. Hamid Kaddour, qui a également été désigné comme représentant du FCE au Luxembourg et en Belgique.



Relations internationales

Echanges commerciaux entre l'Algérie et le Royaume-Uni (MUSD)



Tenue de la 2^{ème} édition du forum algéro-britannique sur l'investissement

La 2^{ème} édition du forum d'affaires algéro-britannique s'est tenue le 22 mai à Alger, et a été marquée par la présence des ministres algériens de l'Industrie et des mines, M. Abdeslam Bouchouareb, de l'Habitat, M. Abdelmadjid Tebboune, et de la Poste et des TIC, Mme Houda Imane Faraoun. Le secrétaire en chef du Trésor du gouvernement britannique, M. Greg Hands, l'envoyé spécial du Premier ministre britannique en Algérie, Lord Risby, et la président du Conseil des affaires algéro-britanniques, Mme Olga Maitland, étaient également présents. Le forum a réuni près de 500 opérateurs des deux pays et a mis l'accent sur les secteurs des énergies renouvelables, de la santé, des hydrocarbures et des technologies de l'information et de la communication.

M. Hands a déclaré que 3 accords de coopération devraient être signés entre l'Algérie et le Royaume-Uni. Le premier est une convention fiscale de non double imposition entre les deux pays, afin de renforcer la présence des entreprises transfrontalières. Le deuxième sera signé entre les Chambres de commerce et de l'industrie pour offrir à leurs opérateurs « un cadre de travail propice à l'échange et au partenariat ». Enfin le troisième accord porte sur l'ouverture d'une école britannique internationale en Algérie.

Relations internationales

Echanges commerciaux entre l'Algérie et l'Iran (MUSD)



Tenue du 2^{ème} forum d'affaires algéro-iranien et du Comité bilatéral du suivi de la coopération industrielle

Le 2^{ème} forum d'affaires algéro-iranien s'est tenu à Téhéran le 16 mai sous la présidence du vice-ministre iranien de l'Industrie, des mines et du commerce, M. Valiollah Afkhami-Rad, et du ministre algérien de l'Industrie et des mines, M. Abdeslam Bouchouareb. Il a été suivi le 18 mai du Comité bilatéral du suivi de la coopération industrielle, présidé par l'actuel ministre iranien de l'Industrie, M. Mohamed Reza Nematzadeh. A l'issue du Comité bilatéral, 15 accords de coopération et de partenariat ont été signés, essentiellement dans les domaines de l'industrie automobile. Ainsi, plusieurs accords lient le groupe algérien privé Tahkout et le constructeur automobile iranien Saipa pour la création d'un grand complexe composé d'une quinzaine d'usines à Tiaret d'un montant global de 300 MUSD. Un autre accord lie le groupe Rahmouni au constructeur Khodro pour fabriquer des véhicules légers dans deux usines implantés à Alger et Relizane.

Par ailleurs 4 accords institutionnels ont été signés. Le premier constitue le procès-verbal du Comité bilatéral. Le deuxième porte sur un protocole d'accord entre l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA) et l'Agence géologique de l'Iran pour une coopération dans le domaine de la recherche minière. Un accord entre l'Institut algérien de normalisation (IANOR) et son homologue iranien a été signé en vue de faciliter les échanges commerciaux. Enfin un accord entre la Safex et l'Agence iranienne du commerce extérieur a été signé pour faciliter la tenue d'expositions entre les deux pays.

Relations internationales

Rapport de synthèse BEI :
http://www.eib.org/attachments/country/logismed_fr.pdf

Présentation Logismed soft :
<http://www.cetmo.org/pdf/Composantes-Logismed-soft.pdf>

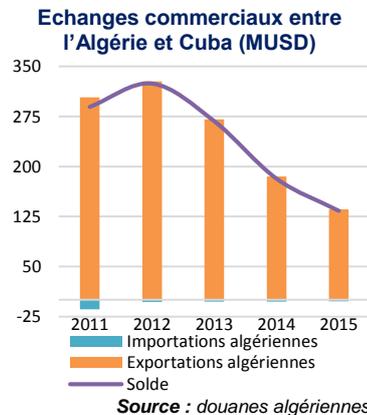
Accord de coopération pour le développement de la logistique entre l'Algérie et la BEI

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et les ministères algériens des Affaires étrangères et des Transports ont signé le 2 mai un accord de coopération pour une assistance technique en faveur de l'initiative régionale relative au développement du projet « Logismed soft ». Pour rappel, le projet Logismed soft est une initiative lancée par la BEI, en coopération avec la Commission européenne, qui vise à développer et améliorer la compétitivité du secteur logistique des pays méditerranéens. Pour ce faire, il facilite la coordination entre les différents acteurs impliqués dans le fonctionnement du système de transport méditerranéen ; il renforce la formation des professionnels du secteur ; et enfin, encourage la création d'observatoires nationaux et régionaux.



Relations internationales

20^{ème} session de la commission mixte intergouvernementale entre l'Algérie et Cuba



Dans le cadre de la 20^{ème} session de la commission mixte intergouvernementale algéro-cubaine, le ministre cubain du Commerce extérieur et de l'investissement, M. Rodrigo Malmierca Diaz, s'est rendu à Alger du 8 au 10 mai, où il a coprésidé avec le ministre algérien de la Santé, de la population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, les travaux de la commission mixte algéro-cubaine. A l'issue de la commission, un accord-cadre de coopération sanitaire a été signé par les deux ministres.

Par ailleurs, un accord de coopération technique dans le secteur des ressources en eau a été signé par le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), M. Arezki Barraki, et le directeur de Cuba Hydraulica, M. Manuel Jorge Font Garcia. Cet accord prévoit l'envoi par l'organisme cubain de 8 experts pour la formation de cadres de l'ANBT dans les domaines de la gestion des barrages et des transferts, la mobilisation des ressources hydriques et l'assainissement.

Relations internationales

Signature de deux conventions de coopération entre l'Algérie, l'UE et le PNUD

PADICA :
http://ec.europa.eu/enlargement/neighbourhood/pdf/key-documents/algeria/20151009_aap-2015-algeria-financing-commission-decision.pdf

Le ministre algérien des Affaires étrangères et la coopération internationale, M. Ramtane Lamamra, et le Commissaire européen chargé de la Politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissements, M. Johannes Hahn, ont signé deux conventions de coopération le 12 mai à Alger entre l'Algérie, l'Union européenne (UE) et le Programme des nations unies pour le développement (PNUD).

CapDEL :
<http://www.dz.undp.org/content/dam/algeria/docs/gouvernance/Communiqué%20de%20Presse%20Signature%20CapDELFinal2.pdf>

Ces conventions portent sur le financement de deux nouveaux programmes d'appui de l'UE, l'un destiné à la diversification de l'industrie et à l'amélioration du climat des affaires (PADICA) entre l'Algérie et l'UE et l'autre au développement local (CapDEL) regroupant l'Algérie, le PNUD et l'UE.

Environnement des affaires

Signature d'un protocole d'accord d'échange d'informations entre les Douanes et le CNRC

Le dispositif devrait faciliter les formalités douanières puisqu'il sera désormais possible de supprimer l'exigence de la copie du registre du commerce (nécessaire au dédouanement) et de contrôler immédiatement les informations afin de s'assurer de leur fiabilité.

Dans la continuité de la connexion des douanes avec les banques, et dans une démarche visant à améliorer l'environnement des affaires, la Direction Générale des Douanes et le Centre National du Registre de commerce (CNRC), représentés par leurs directeurs généraux respectifs, ont signé le 2 mai, un protocole d'accord relatif à l'échange d'informations par voie électronique. Ce protocole vise la facilitation des procédures et un meilleur contrôle des opérations commerciales. Ladite coopération prévoit le transfert de l'ensemble des fichiers du CNRC vers le Centre National d'Information et de Statistique des douanes (CNIS) qui coordonnera leur diffusion à l'ensemble des directions douanières.

Environnement des affaires

Une banque spécialisée pour le financement des petites et moyennes entreprises (PME)

Il a été annoncé la restructuration et la réorganisation prochaines de l'ANDPME (Agence nationale de développement des PME), par l'élargissement de ses prérogatives pour la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de développement des PME.

Dans le cadre du projet de loi d'orientation des PME présenté en Conseil du Gouvernement, une banque publique devrait être amenée à se spécialiser dans la prise en charge, l'accompagnement et le financement des PME ; elle se substituera pour ces dernières au réseau existant de banques, publiques et privées, et d'institutions financières.

Dans cette logique de mise en place de nouveaux mécanismes de soutien aux PME, le texte prendrait en charge les différentes étapes de leurs création et prévoirait des mesures d'accompagnement de leurs activités afin d'assurer leur pérennité et leur développement.

**Environnement des affaires**

Journal officiel du 26.04.2016 :

<http://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2016/F2016025.pdf>

Un exemplaire du formulaire de déclaration visé par le bureau des Douanes est conservé par le voyageur.

Le formulaire de déclaration d'importation de devises doit être visé par un guichet de la Banque d'Algérie, d'un intermédiaire agréé ou d'un bureau de change constatant les opérations de change effectuées durant le séjour en Algérie.

Un nouveau règlement de la Banque d'Algérie fixe le montant au-delà duquel une déclaration est obligatoire

Un nouveau règlement de la Banque d'Algérie a été publié au Journal officiel. Celui-ci fixe le seuil de déclaration d'importation et d'exportation de billets de banques et/ou instruments négociables libellés en monnaie étrangère librement convertibles pour les résidents et non-résidents. Même si l'importation de devise demeure autorisée sans limitation de montant, tout voyageur, résident ou non résident, transportant des billets de banques et/ou tout instrument négociable, libellés en monnaies étrangères, d'un montant égal ou supérieur à 1 000 EUR, est tenu d'en faire la déclaration aux douanes algériennes.

Par ailleurs, les voyageurs non-résidents peuvent exporter des devises librement convertibles, importées et non utilisées en Algérie, sur présentation du formulaire de déclaration d'importation. Enfin, les voyageurs sont autorisés à exporter de l'Algérie des devises dans la limite de 7 500 EUR/voyage, prélevés d'un compte en devises ouvert en Algérie, et de tout montant couvert par une autorisation de change de la Banque d'Algérie.

Actualités de Business France

3^{ème} Forum de Partenariats :

<http://events-export.businessfrance.fr/forum-algerie/>

Allocution de M. Valls au Forum de Partenariats :

<http://www.ambafrance-dz.org/Allocution-de-Manuel-VALLS-Premier-ministre-au-Forum-des-partenariats-et-des>

Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) : www.andi.dz

Agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise (ANDPME) : www.andpme.org.dz

Chambre algérienne de commerce et de l'industrie (CACI) : www.caci.dz

Chambre de commerce et de l'industrie algéro-française (CCIAF) : www.cciarf.org

Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) : www.ceimi.org

Forum des chefs d'entreprises (FCE) : www.fce.dz

3^{ème} Forum de Partenariats Franco-Algérien : 15 accords signés et 1241 rendez-vous individuels organisés

Après ceux de 2011 et 2013, le 3^{ème} Forum de partenariats algéro-français organisé par Business France, s'est tenu à Alger, les 10 et 11 avril 2016. Placé sous le parrainage du ministère de l'Industrie et des mines et en partenariat avec l'ANDI, l'ANDPME, la CACI, la CCIAF, le CEIMI et le FCE, l'évènement a accueilli sur deux jours plus de 1400 participants algériens et français.

L'ouverture du Forum a eu lieu en présence des Premiers ministres français et algérien, MM. Manuel Valls et Abdelmalek Sellal, du Ministre français de l'Economie, de l'industrie et du numérique, M. Emmanuel Macron et du ministre algérien de l'Industrie et des mines, M. Abdeslam Bouchouareb.

La qualité des interventions durant la première matinée a permis de contribuer à la réflexion collective sur les voies de développement de l'économie algérienne dans les prochaines années. En effet, à l'occasion des panels, ont été abordées des thématiques essentielles comme celle de « la diversification industrielle de l'Algérie » ; « des perspectives africaines des partenariats franco-algériens » et enfin des exemples de « partenariats franco-algériens réussis ».

Les quatre tables rondes du dimanche 10 avril après-midi ont intéressé une centaine de participants pour chacune d'entre elles. La première table-ronde, en présence de M. Matthias Fekl, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, a porté sur l'agroalimentaire et la filière lait. La deuxième, qui s'est tenue en présence de M. Boudjema Talai, Ministre algérien des Transports et de son homologue français, M. Alain Vidalies était consacrée aux transports et à la construction automobile. La troisième avec pour thématique la santé, s'est tenue en présence du ministre algérien du secteur M. Abdelmalek Boudiaf et de son homologue française, Mme Marisol Touraine. La dernière table ronde portait sur le numérique avec comme sujet majeur la structuration de clusters dédiés.

Durant la seconde journée, près de 1241 rendez-vous individuels se sont déroulés, avec les représentants de 77 entreprises françaises et 301 entreprises algériennes.

A noter que plus de 15 accords ont été signés le 10 avril entre entreprises des deux pays, dans des secteurs aussi variés que l'agroalimentaire, le numérique, la construction ferroviaire et automobile.



Indicateurs socio-économiques

Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1 ^{er} janvier 2016)	40,4 millions d'habitants
PIB/habitant (2016)	3 952 USD
PIB/habitant en PPA USD (2016)	14 857 USD
IDH (2015)	0,736 (83 ^{ème} sur 187)
Classement Doing Business (2016)	163 ^{ème} sur 189
Taux de chômage (2016)	11,6%
Taux d'inflation (rythme annuel en avril 2016)	4,8%
Taux de change EUR/DZD (mai 2016)	123
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle avril 2016)	42,3 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2015)	143 Mds USD

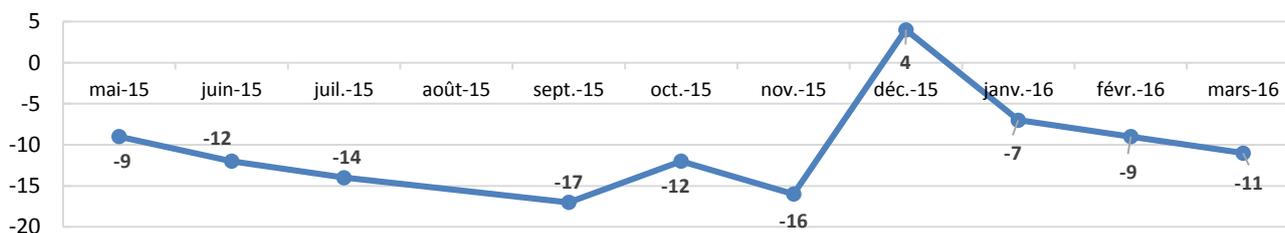
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, Banque de France, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

	2013	2014	2015°	2016*	2017*	
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	210	214	167	161	168
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	2,8%	3,8%	3,9%	3,4%	2,9%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	147	156	135	138	141
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	7,1%	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	3,3%	2,9%	4,8%	4,3%	4,0%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	44,7%	47,8%	52,6%	50,0%	48,9%
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	45,1%	43,4%	36,4%	32,1%	31,9%
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-0,9%	-8,0%	-16,4%	-15,6%	-12,2%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-32,7%	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-13,4%	-19,6%	-22,1%	-12,4%	-
	Dettes publiques (en % du PIB)	7,7%	8,0%	9,0%	15,4%	25,4%
	Dettes extérieures brutes (en Mds USD)	3,4	3,7	3,0	4,4	8,2
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	5564	4774	3441	3131	-
	Balance commerciale (en Mds USD)	9,4	0,3	-18,1	-23,1	-22,1
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-11,3	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	3,3	2,7	2,7	2,9
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	2,0	1,5	1,5	2,1	2,2
	Balance courante (en Mds USD)	0,8	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	0,1	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15 099	15 602	15 222	12 361	10 438
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-3 158	-1 938	-1 490	1 526	4 842
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	5 242	6 591	7 651	8 341	9 176
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	11 942	13 664	13 731	13 887	15 280

Source : FMI, Banque d'Algérie *estimation *prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Martin Juillard, Sylvain Géranton, Adrien Sperry, Diana Ismail, Darine Chenine, Alexandre Fischman.

Revu par : Martin Juillard